

Montréal, le 21 décembre 2021

VIA LE SDÉ

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé
Ligne directe : 514-392-9432
Télec. : 514-878-1450
nicolas.dube@gowlingwlg.com
Adjointe : Sandra Commune
Tél. : 514 878-9641, poste no : 65322
sandra.commune@gowlingwlg.com

Objet : Demande conjointe d'Énergir s.e.c. (« Énergir ») et d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments
Dossier de la Régie : R-4169-2021, phase 1
Notre dossier : L153570015

Chère consœur,

L'Association des consommateurs industriels de gaz (« **ACIG** ») a pris connaissance de la demande de prolongation de délai de l'AQP, des lettres d'appui de l'AQCIE-CIFQ et du RNCREQ, ainsi que de la contestation des distributeurs à l'égard de la demande de l'AQP.

L'ACIG appuie la demande de l'AQP supportée par l'AQCIE-CIFQ et le RNCREQ et sollicite également pour ces divers motifs une prolongation de délai pour le dépôt de sa preuve.

Le report de deux semaines demandé par les intervenants pour le dépôt de leur preuve étant équivalent au report de deux semaines pour l'audience, l'ACIG est d'avis que ce délai n'occasionnera pas de préjudice pour les distributeurs.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé